

Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris

Société franco japonaise de Paris. Auteur du texte. Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris. 1921-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

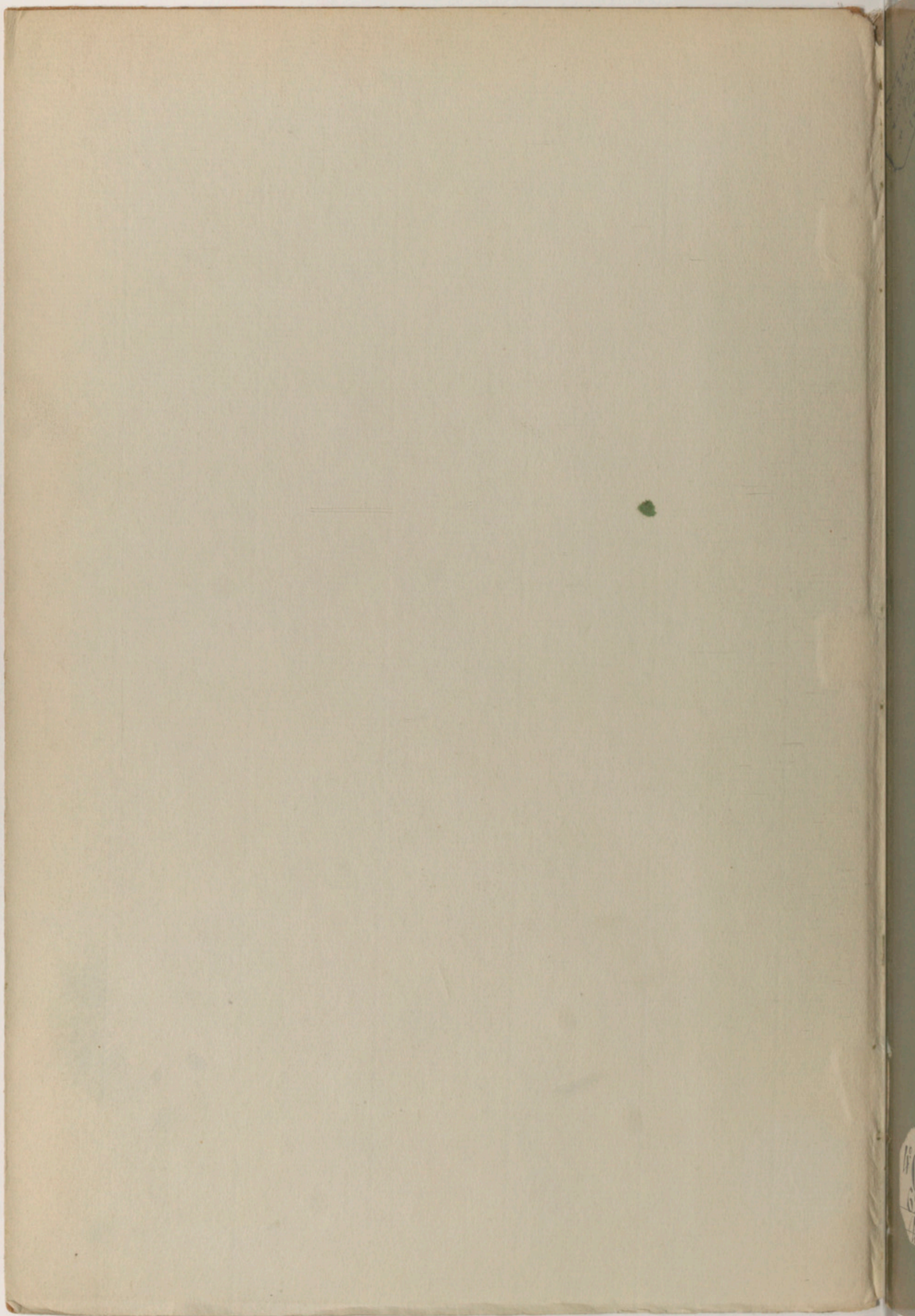
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

1921



3-14-31-

LIBRARY
304

Paraissant trimestriellement.

JANVIER-MARS 1921.

XLVII

BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise
de Paris



Fondée le 16 Septembre 1900.

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

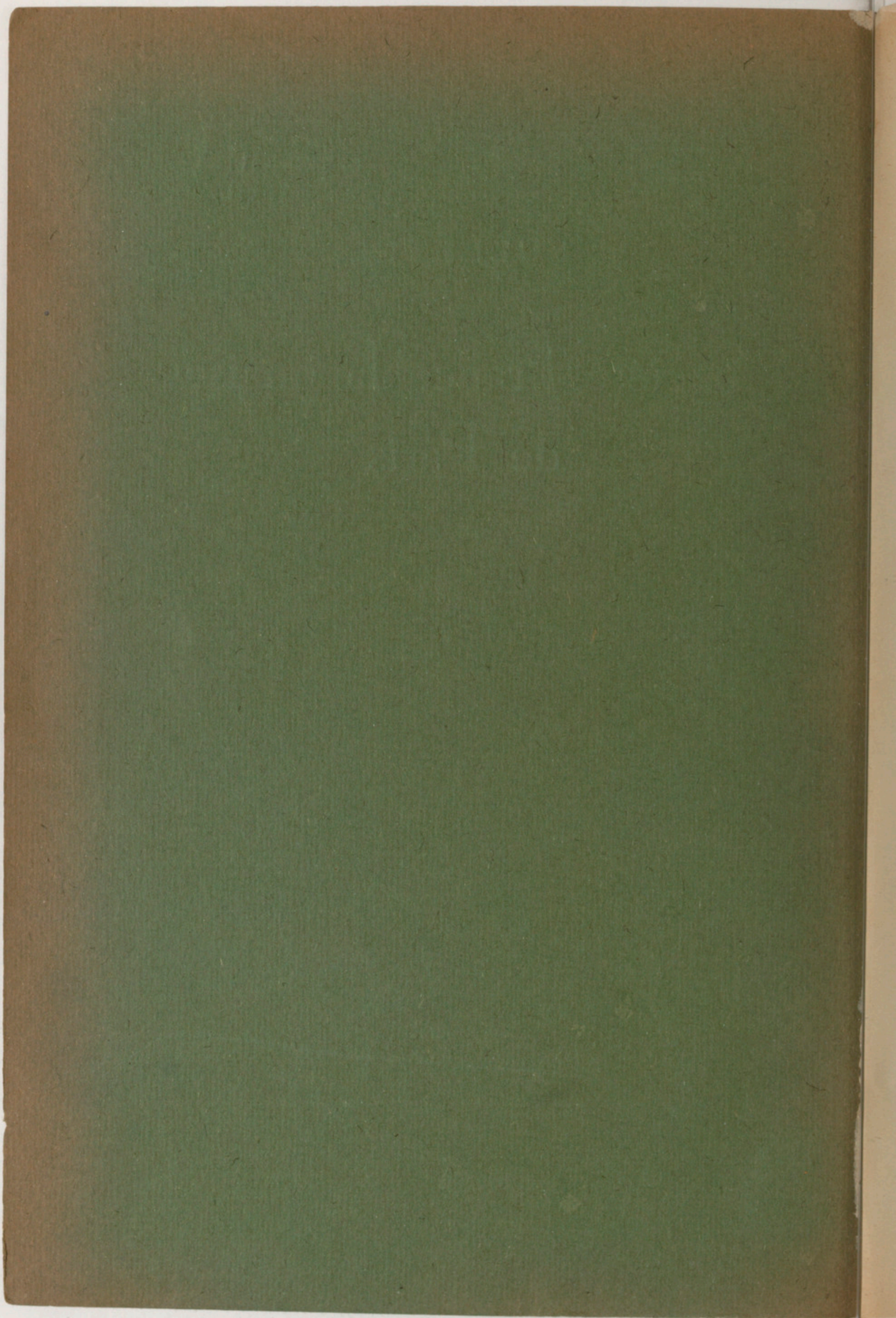
107, RUE DE RIVOLI, 107

Bibliothèque de la Société et Secrétariat : Musée d'Ennery (59, Avenue du Bois-de-Boulogne).

PARIS

1921

4° 020
623
(48)



Janvier-Mars 1921. N° 47.



BULLETIN

DE LA

Société Franco-Japonaise
de Paris

*Honoré d'une souscription
du Ministère de l'Instruction Publique*

L^o 0²
4ⁿ 0⁰
623 (47)

ANGERS. — IMPRIMERIE F. GAULTIER

Paraissant trimestriellement.

JANVIER-MARS 1921.

XLVII

BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise
de Paris

Fondée le 16 Septembre 1900.



SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, 107

Bibliothèque de la Société et Secrétariat : Musée d'Ennery (59, Avenue du Bois-de-Boulogne).

PARIS

—
1921

FRANÇOIS DE LA CHAPELLE

REVUE DE LA SOCIÉTÉ

XXVII

BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise

de Paris

Paris le 10 novembre 1908



ÉDITEUR

MAISON DE LA SOCIÉTÉ - 10, RUE DE LA HARPE

PARIS

Imprimé par M. L. LAFONT, 10, rue de la Harpe, Paris

PARIS

1908

INDEX

M. Takashi Hara.	
Les problèmes du Japon et les solutions qui en sont proposées.	7
Vicomte Korekiyo Takahashi.	
Exposé d'un plan pour l'avenir économique du Japon . . .	11
M. Georges Bronson Rea.	
Le droit du Japon à l'existence	17
M. O. Souhart.	
« Sous les érables rouges »	35
Vie de la Société :	
Déjeuner du mardi 15 mars 1921 en l'honneur de S. A. I. le Prince Higashi Kouni (53); — Nomination de M. Éd. Clavery (55); — Association française des amis de l'Orient. .	55
Nécrologie :	
M. Jules Harmand	57
Divers :	
L'augmentation constante des salaires au Japon (59); — L'industrie de la soude au Japon (60); — L'industrie de la pêche en Corée (61); — L'industrie du celluloïd au Japon (61); — L'industrie du pétrole au Japon (62); — La production du charbon au Japon (63); — Vapeurs à huile (65); — Population du Japon (65); — T. S. F. entre le Japon et l'Amérique (65); — La production des allumettes au Japon. (65); — Marine de commerce japonaise (66); — Le système métrique au Japon (67); — Projet de création d'une nouvelle ligne navale japonaise.	68
Bibliographie :	
Impressions du Japon par un Brésilien, analyse par M. E. CLAVERY.	70

Les problèmes du Japon
et
les solutions qui en sont proposées

PAR

M. TAKASHI HARA

Premier Ministre du Japon.

D'après le *Trans-Pacific*, de mars 1924

Pendant ces dernières années, on a pu remarquer au Japon que le nombre des métayers tendait à augmenter, et que, actuellement, les petites fermes sont graduellement absorbées par les grands domaines. Bien que pour le progrès même de la vie nationale aux points de vue industriel et commercial, il soit peut-être inévitable de passer par cette phase sociale, le Gouvernement ne saurait toutefois permettre à ce mouvement de se prolonger; et c'est pourquoi il cherche à prendre les mesures propres à l'arrêter. Ainsi, par exemple, il a mis en vigueur une loi d'encouragement qui, d'une façon générale, a pour but de donner aux petits fermiers la possibilité de se tirer d'affaire.

Il y a au Japon une grande superficie de terre labourable qui n'a pas été cultivée; aussi, le Gouvernement est-il prêt à aider, dans une certaine mesure, les petits fermiers à devenir propriétaires. On doit aussi mentionner l'existence d'une société qui, due à l'initiative privée, et subventionnée par le Gouvernement, a pour but de vendre aux petits fermiers, à tempérament et par petits lots, les terrains défrichés par ses soins. Cette société n'est pas elle-même propriétaire : elle met en exploitation des terrains, que lui vend le Gouvernement, et de grands domaines. Ce qui précède aidera à la compréhension des moyens employés par le Gouvernement japonais pour empêcher l'absorption des petites fermes par les grands domaines.

Le Gouvernement a en vue certaines autres mesures, mais il serait prématuré de les expliquer en détail. Tout ce qu'il est possible de dire c'est que leur succès aura pour effet d'augmenter les sources japonaises de ravitaillement en vivres et provoquera une baisse du prix des denrées. Ceci sera, il est vrai, à l'avantage des consommateurs en général, et surtout des habitants des villes, mais causera quelques difficultés aux popu-

lations rurales; il sera donc nécessaire d'adopter les mesures de façon à maintenir un équilibre stable entre le ravitaillement et le prix des denrées.

C'est dans ce but que le Gouvernement a nommé, il y a quelques temps, une Commission d'Enquête chargée d'étudier cette question du ravitaillement et du prix des denrées. Cette Commission a commencé à fonctionner : elle vient de rédiger un rapport qui sera présenté sous peu au Gouvernement et, quoique nous ne puissions actuellement déterminer la forme que prendront ses recommandations, nous savons que le plan général sera celui d'une recommandation ayant pour objet, d'une part, de faire acheter par le Gouvernement, du riz à un prix fixé, chaque fois que la surabondance des vivres occasionnera une baisse des prix, et, d'autre part, de faire vendre, à des prix raisonnables, sur le marché japonais, les stocks du Gouvernement, chaque fois que les prix atteindront un niveau trop élevé : ainsi, un équilibre pourra être maintenu.

Une telle action est nécessaire au Japon, car la question du riz — la nourriture nationale — ne peut être traitée comme le serait celle des principaux aliments des pays occidentaux, les ressources mondiales de ces derniers étant beaucoup plus grandes. En effet, lorsque la récolte est mauvaise dans un pays occidental, quel qu'il soit, les quantités manquantes peuvent être importées d'une autre région, tandis qu'au contraire, dans les années de bonne récolte, il est possible de maintenir les prix de vente grâce à l'exportation du surplus. Le Japon ne peut avoir recours à ces moyens, tout au moins dans la même proportion que les pays occidentaux, et c'est pourquoi les mesures dont il a été parlé plus haut sont considérées comme nécessaires pour assurer la stabilité de ravitaillement essentielle à la vie nationale du Japon.

Dans toute discussion sur la vie agricole au Japon, immédiatement après la question du riz, il faut considérer celle de la soie, car la soie est une des industries subsidiaires les plus importantes pour les fermiers. Quand le prix de la soie baisse par trop, la population rurale se trouve de ce fait, profondément affectée. Il est donc nécessaire que le prix de la soie reste à un niveau raisonnable. Ceci ne veut pas dire que ce prix doive être élevé, mais il doit être stable et équitable. Pour y parvenir, une proposition a été mise à l'étude concernant la création d'une société qui, jouissant de l'appui officiel, aurait pour but de régulariser les prix et d'empêcher des fluctuations trop grandes des cours.

Si ces deux propositions pour la régularisation des prix du riz et de ceux de la soie sont adoptées et mises en pratique avec succès, la stabilité nécessaire pour les classes rurales sera un fait accompli. Ce sont là, je crois, les lignes principales de la politique gouvernementale sur ces deux points.

Étant donné que la plus grande partie de la population de l'Empire s'adonne à l'agriculture, la crise ouvrière n'est pas, au Japon, aussi grave que dans beaucoup d'autres pays. Bien qu'un certain nombre de fabriques aient eu des difficultés telles que beaucoup ont dû suspendre leurs paiements, le nombre de ces dernières est encore relativement petit et,

par suite, le nombre des chômeurs forcés est, toutes proportions gardées assez peu élevé. Il est vrai que certains ouvriers se sont trouvés ou se trouvent sans travail, mais la plupart sont vite employés par les nouvelles industries qui s'établissent chaque jour, et si l'état actuel des affaires se prolonge, il n'y a aucune inquiétude à avoir au sujet du chômage. Il est impossible de dire si les conditions resteront ce qu'elles sont à présent ou empireront, mais, à mon avis, l'état de la vie industrielle au Japon ne saurait donner naissance à des crises ouvrières aussi aiguës que celles dont souffrent d'autres pays.

Le chômage au Japon n'a, en aucune façon, atteint le point où il pourrait avoir comme conséquence une forte émigration japonaise vers des pays tels que la Mandchourie et la Sibérie. L'émigration dans ces régions augmentera sans doute, mais elle ne sera qu'en très faible partie due au chômage. Hokkaidô et la Corée disposent de grandes étendues de territoire où pourraient trouver place les Japonais désireux d'abandonner leur domicile actuel pour s'installer en pays nouveau. Cette tendance à émigrer, qui doit être encouragée, devient plus forte; mais c'est le désir de se lancer dans de nouvelles entreprises industrielles et agricoles qui en est la cause et non le manque de travail au Japon. C'est pourquoi, toutes réserves pour l'avenir étant faites, je crois qu'il n'y a pas grande inquiétude à avoir au sujet du chômage.

J'ai fréquemment insisté auprès des leaders du commerce japonais afin qu'ils fissent tous leurs efforts, chacun dans son domaine respectif pour développer le commerce et l'industrie, car le Japon doit, s'il veut assurer sa prospérité, développer son commerce extérieur. La guerre a donné au Japon une occasion unique d'introduire ses denrées et ses produits sur les marchés étrangers où tous autres approvisionnements s'étaient raréfiés ou avaient été supprimés par suite de la guerre. Toutefois, ces conditions ne sauraient durer, et si nos hommes d'affaires ne redoublent pas d'efforts, ils perdront, dès le retour aux conditions normales, le bénéfice de la position à laquelle ils s'étaient élevés. J'espère que, dans cette question, les diverses associations commerciales et industrielles du Japon prendront en mains les intérêts japonais.



Exposé d'un plan pour l'avenir économique du Japon.

**Banquiers, Marchands et Manufacturiers doivent s'unir
en vue d'avantages durables.**

PAR LE

Vicomte Korekiyo TAKAHASHI

Ministre des Finances du Japon.

Pendant la guerre, la situation financière du Japon était comparable à celle des États-Unis; la seule différence réelle portait sur l'importance des crédits engagés. Par suite des conditions créées par la guerre, les exportations japonaises augmentèrent rapidement. Les pays qui, auparavant s'étaient approvisionnés au dehors, non seulement en fournitures de guerre mais aussi en produits alimentaires et vestimentaires s'aperçurent que leurs anciennes sources d'approvisionnement étaient taries et qu'il devenait nécessaire, pour eux, de s'adresser pour l'achat de ces marchandises aux pays qui se trouvaient en situation de les leur fournir. En même temps, le commerce d'exportation du Japon vers ces contrées progressa d'une manière remarquable et, parallèlement, les importations de l'Empire, en matières premières, s'accrurent considérablement.

L'accroissement du volume des exportations fut néanmoins plus grand que celui des importations. Par suite, de nombreuses entreprises industrielles nouvelles se créèrent en même temps que les usines existantes étaient très agrandies. La signature de l'armistice, en 1918, provoqua une réaction dans les milieux économiques du Japon mais bientôt elle fut suivie d'une reprise du commerce extérieur aussi bien que de l'activité industrielle, d'où un nouvel accès de la folie de spéculation qui s'était déclarée pendant la guerre. De faibles entreprises étaient viables mais peu, en fait, avaient une réelle valeur. Des affaires étaient conclues pour des marchandises fictives. L'arbitrage devint en vogue et il s'ensuivit une énorme hausse des prix. La grande activité des affaires conduisit les banquiers à se montrer très larges dans leurs avances, incitant ainsi à la spéculation, sans s'en rendre compte. Les spéculateurs en profitèrent et, par leur faute, les fermiers qui avaient réalisé des bénéfices importants grâce à la hausse du prix du riz furent incités à placer leurs capi-

taux dans les nouvelles entreprises, à peine nées. Dans les villages mêmes où, jusque-là, toute spéculation était restée entièrement inconnue, la population céda à la tentation de spéculer.

Après la signature du Traité de Paix, toutes les nations européennes entrèrent dans une période de réajustement et, ainsi que les États-Unis, crurent à une augmentation immédiate des demandes de l'Europe en vivres, en machines et en matières premières. Cependant, pour diverses raisons, d'ordre économique ou autres, ces prévisions ne se réalisèrent point et le résultat fut une tendance à l'accumulation des produits aux États-Unis et ailleurs. En Amérique, les banques, les industries manufacturières et d'autres affaires, entrèrent par suite, à leur tour, dans une ère de réadaptation, qui se fit sentir sur la situation financière; le Japon en fut aussitôt touché. La soie grège fut la première atteinte. C'est, en effet, au premier chef, un article d'exportation japonaise qui, de plus, est en quasi-totalité dirigé sur les États-Unis. L'effet sur les finances japonaises fut grave, bien que la Banque du Japon eût prévu qu'une certaine réaction suivrait la fin de la guerre, et en eût prévenu le public par l'élévation du taux de l'intérêt vers la fin de 1919. Pourtant, l'enthousiasme populaire était encore trop vif pour prêter à ce fait une grande attention et pour se rendre à cet avertissement; aussi, la plupart poussèrent leurs affaires avec autant d'ardeur qu'auparavant.

Au milieu de mars 1920, une banque de premier ordre d'Osaka, qui avait pris une part remarquablement active dans l'élan des affaires, fut signalée comme étant à la veille de déposer son bilan, événement qui eut une grave répercussion sur le marché des valeurs. Les fâcheuses conséquences de la spéculation de naguère se manifestèrent surtout pour certains produits de première nécessité, tels que fils et tissus de coton, sucre, fer, cuivre et laine. Par suite, le crédit qui avait été accordé libéralement pendant la guerre, fut soudain coupé, et la circulation des effets de commerce se ralentit. Les banques qui, jusque-là, s'étaient montrées extrêmement larges dans leurs avances, cessèrent presque ensemble d'en accorder; elles commencèrent même à faire rentrer leurs prêts.

En cette conjoncture, le Gouvernement donna des directives à certaines banques spéciales telles que la Banque du Japon, la Banque Industrielle, la Yokohama Specie Bank et la Banque de Taiwan en vue de venir en aide aux affaires en général, et cela, suivant une politique dont les grandes lignes tracées furent les suivantes : « Le crédit ayant été détruit et le marché monétaire étant devenu stagnant, les bonnes comme les mauvaises affaires iront indistinctement à la ruine si on laisse les choses suivre leur pente naturelle. Les banquiers devront par conséquent prêter secours aux maisons qui donnent des espérances d'un réel développement et d'un réajustement, mais rien ne peut être fait en faveur des nouvelles entreprises fondées pour des achats spéculatifs seulement dès leurs premiers débuts et qu'on ne peut s'attendre à voir s'établir solidement. On portera secours aux commerçants qui ont maintenu leurs affaires sur des bases solides et qui sont aptes à développer leur entreprise avec succès s'il leur est accordé le temps nécessaire au règlement. »

Comme toutes les banques donnèrent toute l'assistance possible, la tâche de soulagement fut effectuée d'excellente manière. La cause de la crise financière était, dans chaque affaire, un excès d'achats pour des fins spéculatives de la surproduction. Des conditions normales ne pouvaient donc être rétablies qu'au moment où l'excédent des marchandises qui encombraient le marché, serait vendu. Ce point n'a pas encore été atteint jusqu'ici, mais des perspectives de reprise peuvent être enregistrées de divers côtés. Dans les affaires textiles, par exemple, des étoffes d'été sont encore en magasin, accumulées qu'elles y étaient par suite de la surproduction; mais il est probable que les étoffes d'hiver manqueront au fur et à mesure que la saison s'avancera. Les tisserands qui avaient suspendu leurs travaux, les ont maintenant repris dans une certaine mesure. Ils se sont d'ailleurs trouvés en situation d'acheter à bon compte des matières premières, à cause de la baisse générale des prix depuis la réaction, et, par suite, ils purent vendre leurs produits à bas prix. Ceci n'est qu'un exemple destiné à montrer comment la situation économique tend à connaître des jours meilleurs.

A vrai dire, ceux qui ont été les plus gravement atteints par la crise financière sont des commerçants et des industriels de premier ordre. A cause du boom de la guerre, beaucoup s'occupèrent de commerce extérieur; d'autres élargirent le champ de leurs affaires, tandis que d'autres encore créèrent diverses entreprises et employèrent, pour les diriger, des hommes jeunes qui n'avaient pas une grande expérience. Pendant la hausse, il était facile d'obtenir des résultats, puisqu'avec l'élévation continuelle des prix, l'achat de marchandises se traduisait avec certitude par la vente à des cours plus élevés, et ceux qui n'avaient qu'une habileté technique superficielle pouvaient encore se donner une brillante apparence : ils n'avaient en vue que l'avenir immédiat et manquaient à la fois de la science et de l'habitude de prévoir. Le résultat des procédés follement audacieux de ces jeunes gens fut, finalement, d'acculer à la ruine une foule de commerçants et d'industriels distingués.

Le nombre des commerçants et des industriels qui ont évité les effets de ce coup financier fut bien plus grand qu'il ne le parut. En fait, la plupart n'ont perdu que l'occasion de faire certains bénéfices excessifs comme ceux qu'ils avaient l'habitude d'encaisser pendant la guerre; mais ils sont restés en situation de maintenir leurs anciennes affaires et de réaliser des bénéfices qui étaient considérés comme raisonnables en temps de paix. Le seul fait qu'on ne voit dans les villes qu'un très petit nombre d'écriteaux « à louer », au lieu du nombre formidable qu'on pouvait relever dans les premiers temps de la crise, est une preuve très nette de la forte situation financière des commerçants et des industriels. Certains prétendent que la population agricole éprouve des difficultés par suite du sensible fléchissement du prix du riz, mais les ressources rurales, qui augmentèrent très sensiblement pendant les nombreuses années où le riz fut cher, sont encore très importantes.

Les événements récents ont été pour nos banquiers une occasion de s'instruire par l'expérience, et ils se garderont désormais de ne consi-

dérer que la question de sécurité quand ils consentiront un prêt commercial; ils prendront aussi en considération la manière dont on se propose d'employer cet argent. En d'autres termes, les banquiers ne prêteront plus d'argent sans s'être assurés qu'il sera consacré à des buts d'utilité générale. Et si la réaction a été une dure expérience, elle leur a fourni les moyens de donner à nos banquiers une précieuse leçon.

Le Japon est un petit pays et ses ressources naturelles se réduisent aux seuls produits agricoles et miniers. Sa politique nationale doit donc être d'encourager l'activité industrielle afin de pouvoir consolider sa situation économique au moyen du commerce extérieur. La politique nationale qu'il doit suivre consiste : à acheter au dehors des matières premières, à répondre aux demandes intérieures au moyen des produits manufacturés dans le pays, et à fortifier sa situation financière en exportant tout son excédent de production.

D'ailleurs, un coup d'œil général sur la situation mondiale actuelle montre que les pays d'Europe qui avaient, avant la guerre, la plus grande puissance d'achat, se trouvent maintenant réduits à une condition misérable, parce qu'ils ont perdu à peu près toute la richesse qu'ils avaient accumulée pendant les siècles antérieurs à la guerre; et on ne doit pas s'attendre à les voir recouvrer leur prospérité d'avant-guerre avant un temps très long. Néanmoins, la Grande-Bretagne, la France, et d'autres nations européennes sont en voie d'amélioration graduelle de leur condition; c'est ainsi que le commerce anglais d'exportation est déjà considéré comme en bonne voie de rétablissement. Le fait subsiste que des pays d'Europe ayant d'énormes capacités de consommation ont presque complètement disparu, en tant que consommateurs. Il leur est toutefois nécessaire d'effectuer des achats, partie en matériaux indispensables à leur reconstitution, partie en produits de première nécessité; or, ils n'ont pas d'argent pour payer comptant; ils doivent donc acheter avec de l'argent emprunté.

Le Japon n'est pas assez riche pour pouvoir porter secours aux nations en détresse : ses moyens lui permettent à grand'peine d'accorder du crédit, soit en espèces, soit en marchandises, pour une longue période. Sa puissance financière est incomparablement plus limitée que celle des États-Unis. Le Japon devrait donc exporter ses marchandises dans des pays ayant une solide puissance d'achat, mais en raison de la diminution de la capacité de consommation de l'Europe, les marchés du monde sont devenus très restreints et ce marché, ainsi resserré, le commerce de l'Amérique l'inondera; celui des pays d'Europe, au fur et à mesure de leur relèvement, agira dans le même sens. Il faut prévoir que les approvisionnements deviendront abondants et la concurrence extrêmement âpre.

Bien peu d'années se sont écoulées depuis que le Japon a aboli son système féodal, établi un gouvernement constitutionnel et s'est mis en relations avec le reste du monde. Pourtant, malgré les grands progrès déjà réalisés, il reste encore beaucoup à faire dans le domaine du perfectionnement des affaires et des méthodes industrielles. Aussi doit-on y appliquer complètement une organisation unitaire et c'est un devoir

urgent pour tous ceux qui ont des intérêts dans le commerce extérieur, pour les manufacturiers et les entreprises analogues, de ne pas se laisser égarer par les avantages immédiats. Il faut, au contraire, travailler, en considérant surtout des profits durables, à instituer des associations professionnelles et les soutenir avec un esprit de désintéressement en dehors de toute idée personnelle, fonder enfin une ligue capable de lutter avec les compétitions étrangères.

